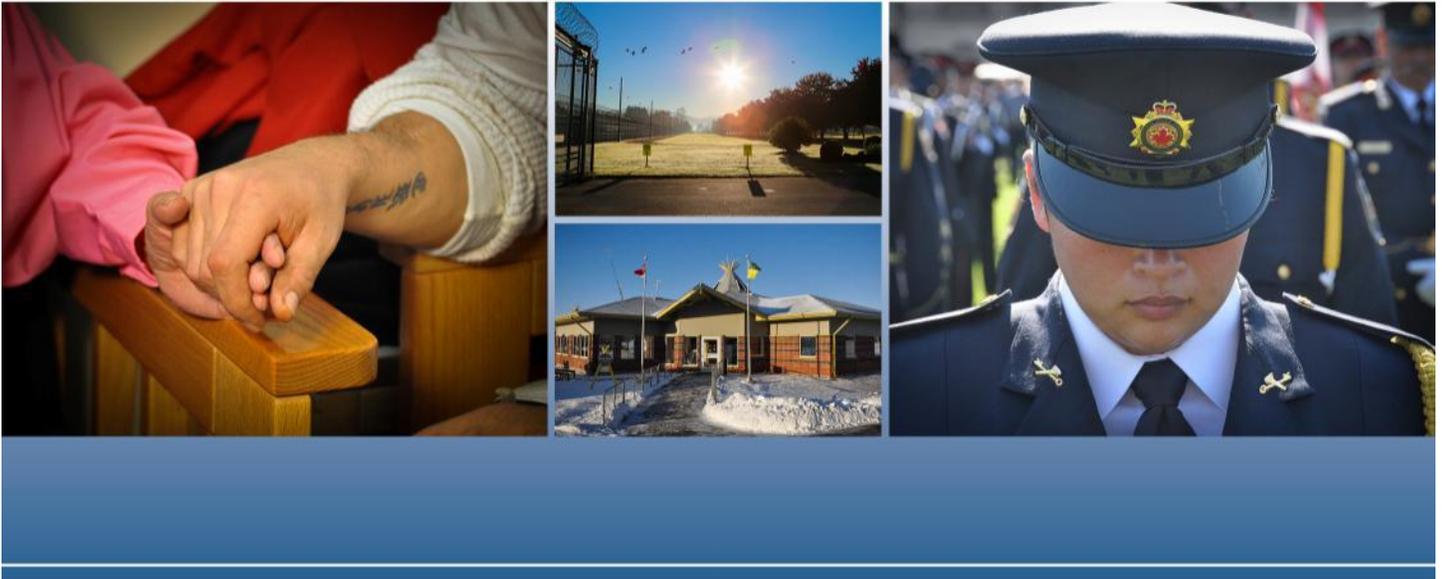


SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



Rapport financier trimestriel

POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Table des matières

<i>Introduction</i>	3
<i>Méthode de présentation</i>	3
<i>Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs</i>	4
<i>Changements importants aux autorisations</i>	4
<i>Explications des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente</i>	6
<i>Risques et incertitudes</i>	7
<i>Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes</i>	8
<i>État des autorisations (non vérifié)</i>	9
<i>Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)</i>	10

Introduction

La direction du Service correctionnel du Canada (SCC) a préparé le présent rapport trimestriel tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu parallèlement au [Budget principal des dépenses](#), au [Budget supplémentaire des dépenses](#) et aux rapports financiers trimestriels au [30 juin 2017](#) et au [30 septembre 2017](#). Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3). Une brève description des activités de programme peut être consultée dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. [L'État des autorisations](#) joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du SCC accordées par le Parlement et utilisées par SCC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(B\)](#) pour l'exercice 2017-2018, dont les crédits ont été attribués en entier le 11 décembre 2017¹. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le SCC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

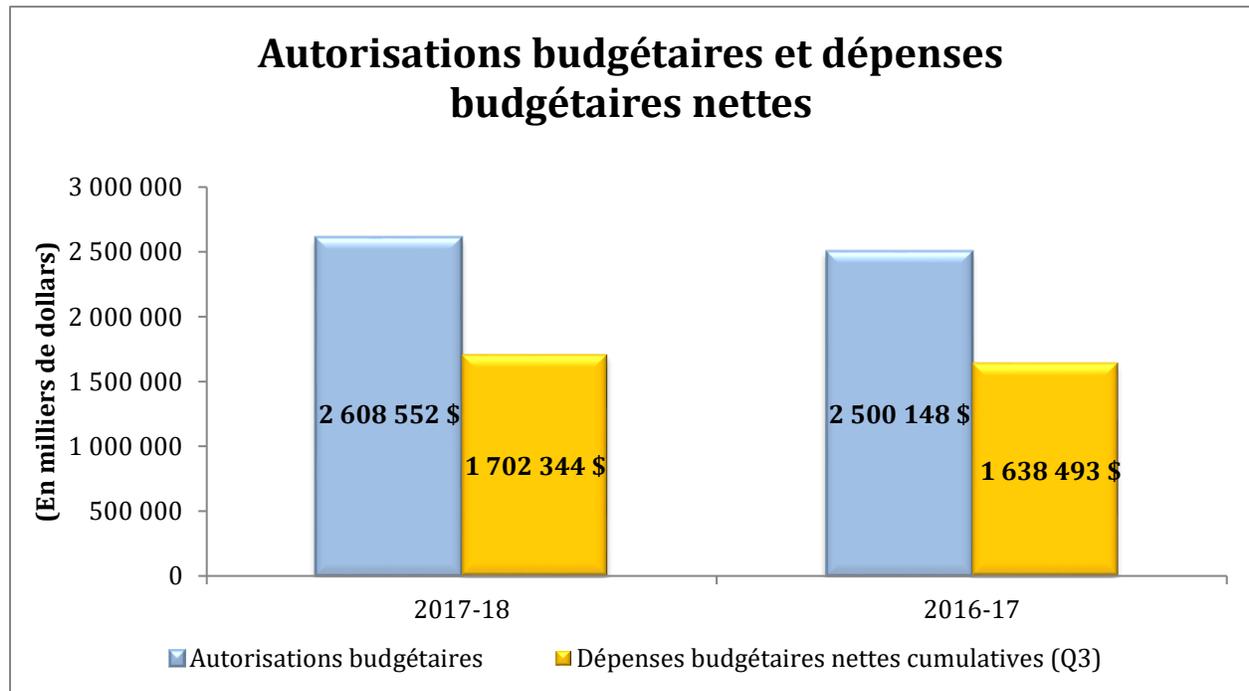
Le SCC dispose d'un Fonds renouvelable (CORCAN) qui est compris dans les crédits législatifs figurant dans l'État des autorisations ci-joint. CORCAN est chargé de contribuer à la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des possibilités d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux et, pendant de brèves périodes, aux délinquants mis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement permet à CORCAN d'effectuer des paiements à partir du Trésor afin de couvrir le

¹ Attribués par décret C.P. [2017-0971](#) et C.P. [2017-1544](#).

fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations et le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 5,0 millions de dollars.

Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Le graphique ci-dessous fait la comparaison entre les autorisations budgétaires et les dépenses nettes au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 pour l'ensemble des autorisations de fonctionnement, de dépenses en capital et de dépenses législatives du SCC.



Changements importants aux autorisations

Comme l'indique l'[État des autorisations](#) pour la période se terminant le 31 décembre 2017, les autorisations totales nettes du SCC ont **augmenté de 108,4 millions de dollars (4,3 %)** pour l'exercice en cours par rapport au dernier exercice.

Crédit pour dépenses de fonctionnement

Le crédit pour dépenses de fonctionnement du SCC a **augmenté de 105,8 millions de dollars (5,2 %)**, par rapport aux autorisations à la fin de décembre 2016, ce qui est attribuable au cumulatif net des changements suivants :

- Une **augmentation de 52,7 millions de dollars** liée aux conventions collectives;
- Une **augmentation nette de 31,2 millions de dollars** découlant du report de fonds du budget de fonctionnement comparativement à l'exercice précédent;
- Une **augmentation de 12,0 millions de dollars** liée au budget de 2017 : Répondre aux besoins des délinquants vulnérables dans le système correctionnel fédéral;
- Une **augmentation nette de 10,4 million de dollars** liées aux exigences quasi législatives.
- Une **augmentation de 4,6 millions de dollars** pour le remboursement des besoins en matière de rémunération;
- Une **augmentation de 0,1 million de dollars** liée à divers articles.
- Une **diminution de 4,9 millions de dollars** attribuable au Budget 2016 pour la réduction des dépenses de publicité, de déplacements et des services professionnels; et
- Une **diminution nette de 0,3 million de dollars** liée au financement de 2017-2018 du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF – phase III).

Crédit pour dépenses en capital

Le crédit pour dépenses en capital du SCC a **augmenté de 23,8 millions de dollars (10,3 %)** par rapport aux autorisations à la fin de décembre 2016, ce qui est attribuable au cumulatif net des changements suivants :

- Une **augmentation de 27,5 millions de dollars** des investissements en immobilisations, principalement attribuable au report de fonds d'exercices antérieurs;
- Une **augmentation nette de 0,4 million de dollars** découlant du report de fonds du budget des dépenses en capital comparativement à l'exercice précédent;
- Une **augmentation de 0,2 million de dollars** liée à un transfert de la GRC pour le projet du Centre d'apprentissage partagé; et
- Une **diminution de 4,3 millions de dollars** attribuable au Programme accéléré d'infrastructure avec l'arrêt du financement en 2017-2018.

Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires du SCC ont **diminué de 21,2 millions de dollars (8,4 %)**, principalement en raison de l'augmentation nette du coût des cotisations de l'employeur au Régime des avantages sociaux des employés (RASE) qui est lié aux changements des coûts du personnel et aux produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

Explications des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente

Comparativement au dernier exercice, le total des dépenses budgétaires nettes depuis le début de l'exercice courant a **augmenté de 63,9 millions de dollars (3,9 %)** dont principalement les changements suivants :

- Une **augmentation de 49,4 millions de dollars** des dépenses liées au personnel provenant des paiements rétroactifs traités au cours du troisième trimestre de 2017-2018 suite à la signature de plusieurs conventions collectives;
- Une **augmentation de 13,4 millions de dollars** des dépenses liées à une augmentation des services résidentiels communautaires et d'autres augmentations mineures dans diverses dépenses des services professionnels et spéciaux;
- D'autres **augmentations de 12,2 millions de dollars** liées à la réduction des revenus affectés aux dépenses de CORCAN, des écarts temporaires associés à la facturation interministérielle des frais administratifs liés à l'indemnisation des travailleurs et de l'augmentation de la consommation des inventaires de CORCAN;
- L'acquisition de terrains, de bâtiments et de travaux a **diminué de 7,4 millions de dollars** en raison de différences temporaires avec la facturation interministérielle pour la portion des divers projets de construction du SCC; et
- Les services publics, les fournitures et les approvisionnements ont **diminué de 3,7 millions de dollars** principalement en raison des différences temporaires dans l'achat de médicaments pour les traitements contre l'hépatite C approuvés par Santé Canada.

Comparativement à la même période lors de l'exercice précédent, le total des dépenses budgétaires nettes du troisième trimestre terminé le 31 décembre 2017 a **augmenté de 20 millions de dollars (3,5%)**. L'augmentation nette est attribuable à l'**augmentation de 10,2 millions de dollars** du personnel lié aux paiements rétroactifs en cours de traitement au cours du troisième trimestre de 2017-2018 à la suite de la signature de diverses conventions collectives. De plus, les services professionnels et spéciaux ont **augmenté de 21,2 millions de dollars** en raison de différences temporelles liées à la facturation interministérielle des frais de services juridiques entre le SCC et le ministère de la Justice et de différences temporelles liées aux accords d'échange de services avec les provinces et les territoires. Les services publics, les fournitures et les approvisionnements ont **diminué de 14,4 millions de dollars** principalement en raison des différences temporaires dans l'achat de médicaments pour les traitements contre l'hépatite C approuvés par Santé Canada.

(En millions de dollars)

Dépenses organisationnelles budgétaires	Dépenses cumulatives	Dépenses trimestrielles
Dépenses budgétaires nettes totales 2016-2017	1 638,4	568,5
Dépenses budgétaires nettes totales 2017-2018	1 702,3	588,5
Variation	63,9	20,0
Explication des variations par article courant		
• Personnel	49,4	10,2
• Services professionnels et spéciaux	13,4	21,2
• Services publics, fournitures et approvisionnements	(3,7)	(14,4)
• Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	(7,4)	1,4
• Autre	12,2	1,6
Total	63,9	20,0

Risques et incertitudes

Le [Plan ministériel \(PM\)](#) du SCC explique l'environnement de risque actuel et les secteurs de risque clés pouvant affecter la réalisation de ses résultats stratégiques.

Dans le discours du Trône de 2013, le gouvernement du Canada a annoncé un gel du budget global de fonctionnement du gouvernement fédéral. Le SCC devra donc autofinancer les augmentations de salaire découlant des conventions collectives entrant en vigueur durant la période de gel (2014-2015 et 2015-2016), ainsi que les répercussions que ces rajustements auront par la suite.

Le SCC poursuit l'examen de ses activités en réaction aux contraintes budgétaires imposées par le gel du budget de fonctionnement.

Le SCC continue d'être aux prises avec des enjeux reliés au système de paye Phénix. Compte tenu de la complexité de notre effectif professionnel et de la nature opérationnelle de notre organisation, le SCC a connu un nombre important de problèmes liés à la rémunération. Le SCC continue de travailler à l'interne ainsi qu'avec des intervenants externes afin de résoudre ces cas.

Les risques spécifiques du SCC, comme indiqué dans le [PM de 2017-2018](#), sont de plus en plus diversifiés et en constante évolution de la population carcérale, le maintien des niveaux opérationnel de sûreté et sécurité requis dans les institutions et dans la communauté, la capacité à gérer des changements importants liés à la transformation, aux changements législatifs et aux contraintes budgétaires, la perte potentielle de partenaires qui fournissent des services essentiels et des ressources pour les délinquants et la nécessité de soutenir les résultats liés aux récidivistes violents.

Le SCC a mis en place des stratégies d'atténuation pour faire face aux risques potentiels mentionnés. L'approche intégrée permet au SCC de gérer les défis liés aux risques, d'assurer sa viabilité opérationnelle et de remplir son mandat.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Des changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du troisième trimestre de 2017-2018 inclus :

- Denis Bombardier a été nommé au poste de dirigeant principal des finances, Service correctionnel du Canada, à compter du 16 octobre 2017.
- Don Head a annoncé le 1^{er} novembre 2017 sa décision de prendre sa retraite le 3 février 2018.
- Anne Kelly a été nommée commissaire intérimaire à compter du 5 février 2018.

Approbations des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Anne Kelly

Commissaire intérimaire

Ottawa, Canada

Le 23 février 2018

Original signé par

Denis Bombardier, CPA, CGA

Dirigeant principal des finances

État des autorisations (non vérifié)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 121 546	485 189	1 450 194	2 015 756	463 138	1 379 035
Crédit 5 – Dépenses en capital	255 155	41 154	78 458	231 330	37 292	77 687
Autorisations législatives budgétaires						
CORCAN Dépenses brutes	120 292	22 788	62 792	92 605	20 727	56 104
CORCAN Revenus bruts	(120 292)	(18 040)	(61 239)	(92 605)	(15 549)	(63 013)
CORCAN Dépenses nettes (Revenus nets)	-	4 748	1 553	-	5 178	(6 909)
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	230 291	57 356	172 068	251 347	62 832	188 494
Remboursement de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	-	-	-	-	1	1
Dépense des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	1 560	47	71	1 715	47	184
Autorisations budgétaires totales	2 608 552	588 494	1 702 344	2 500 148	568 488	1 638 493
Autorisations non budgétaires	45	-	-	45	-	-
Autorisations totales	2 608 597	588 494	1 702 344	2 500 193	568 488	1 638 493

De l'information supplémentaire est fournie à la page suivante.

* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses organisationnelles budgétaires par article courant (non vérifiées)

	<i>Exercice 2017-2018</i>			<i>Exercice 2016-2017</i>		
	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	1 892 547	425 829	1 283 711	1 817 953	415 625	1,234,308
Transports et communications	25 804	6 672	17 104	18 915	6 920	16,483
Information	610	154	368	544	220	425
Services professionnels et spéciaux	304 143	81 501	219 015	273,487	60 336	205 640
Location	16 946	7 371	16 549	16 059	5 366	14 002
Réparation et entretien	23 460	8 486	18 438	20 214	8 376	17 146
Services publics, fournitures et approvisionnements	130 436	25 452	89 428	138 937	39 879	93 080
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*	178 411	26 756	46 778	180 788	25 346	54 178
Acquisition de matériel et d'outillage*	73 603	7 250	19 342	47 557	9 883	19 256
Paiements de transfert	120	531	1 583	4 820	55	1 692
Autres subventions et paiements	82 763	16 532	51 267	73 479	12 031	45 296
Dépenses budgétaires brutes totales	2 728 843	606 534	1 763 583	2 592 753	584 037	1,701,506
Moins les revenus après dépenses						
CORCAN	(120 291)	(18 040)	(61 239)	(92 605)	(15 549)	(63 013)
Dépenses budgétaires nettes totales	2 608 552	588 494	1 702 344	2 500 148	568 488	1 638 493

* Ces dépenses représentent principalement les dépenses du crédit 5 (Capital)